

PROJET D'ETABLISSEMENT du collège Camille CLAUDEL 2026 – 2030



- Présenté en Conseil pédagogique le : 11/06/2026
- Adopté en Conseil d'administration le : 2/07/2026



**ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS**



PREAMBULE

Le projet d'établissement du collège Camille CLAUDEL de MONTPELLIER s'inscrit dans le cadre du projet académique et des orientations du Ministère de l'Education nationale, définit et oriente les actions quotidiennes de la communauté éducative du collège dans un cadre fédérateur : il exprime une volonté collective tout en favorisant l'initiative individuelle et la responsabilité personnelle de chacun.

Ce projet établit la cohérence de nos actions en faveur de nos élèves et définit l'identité collective de notre collège.

« Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique.

Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints. »

Code de l'Education Article L401-1

Elaboré après que la communauté éducative a travaillé à la réalisation de l'autoévaluation de notre établissement en 2025, notre Projet d'établissement a pour objectif de construire ensemble un avenir meilleur, ouvert pour tous et ouvert à tous.

Il répond à trois objectifs :

- Accompagner nos élèves vers la réussite et leur permettre de s'engager pleinement pour apprendre.
- Favoriser le bien-être de tous (élèves, personnels, usagers) et le bien vivre ensemble.
- Aller à la rencontre de l'autre et d'autres horizons.

CONTEXTE D'ETABLISSEMENT

Le collège Camille CLAUDEL, établissement de l'hyper-centre de MONTELLIER créé en 1958, est un établissement dont la mixité sociale a fortement évolué depuis les quatre dernières années (2022). De collège jugé « privilégié » et favorisé, il a évolué vers une situation nouvelle : le faible investissement dans le bâti et l'accueil régulier d'élèves en extrême difficulté ont compliqué les conditions d'accueil et d'exercice pour les enseignants.

Ces derniers ont aujourd'hui à gérer des classes d'élèves d'une hétérogénéité problématique, même si l'essentiel des collégiens appartiennent à des familles socialement privilégiées (Indice de Position Sociale à 124, bien au-dessus des moyennes départementales et académiques). Le travail n'en est que plus difficile.

Le taux de réussite au DNB s'en est aussi trouvé transformé avec une chute, notamment en 2024/2025 à 86% de réussite, due à l'accueil, en fin d'année précédente et en cours d'année, d'élèves exclus ou poly-exclus au niveau scolaire plus que problématique. Les élèves ayant suivi leur scolarité à Camille Claudel ont obtenu lors de la même session un fort taux de mentions (75.3% de mentions dont 27,5% « très bien » et 9.2% « félicitations du jury »).

Pourtant, de cette diversité découle également tout le dynamisme des équipes, obligées de proposer une pédagogie innovante et adaptée.

410 élèves sont inscrits dans l'établissement en 2025, soit 16 divisions, dont une Section Internationale Américaine, une classe d'accueil spécifique des élèves à besoins particuliers en 6^{ème} et une section d'excellence sportive Tae Kwon Do.

Une paupérisation relative de la population scolaire accueillie est constatée (taux de boursiers en 2016 : 18%, en 2021 : 40% tous taux confondus).

L'environnement du collège, en plein centre-ville mais dans un quartier agréable et pourvu de nombreux équipements, est particulièrement stimulant du point de vue des possibilités culturelles et des projets possibles.

Les sorties pédagogiques sont facilitées et les projets culturels et éducatifs nombreux.

L'équipe enseignante est stable, extrêmement dynamique et innovante en termes de pratiques pédagogiques pour faire face à une forte hétérogénéité au sein des classes.

Enfin, de nombreux partenariats sont engagés avec des établissements à l'étranger, tant du fait de l'existence de la section internationale que de l'appétence des collègues pour une ouverture à l'international : projets ERASMUS, échanges informels avec des partenaires hollandais, allemands, australiens, espagnols, finlandais, américains... Les élèves bénéficient globalement d'échanges ou de visites d'autres élèves étrangers et sont rompus à l'exercice de conversations ou de présentations en langues étrangères (Anglais essentiellement).

Points de vigilance

- Résultats aux différents diplômes (DNB, CFG).
- Travail personnel et difficultés sociales et comportementales des élèves très inégaux.
- Nombre croissant d'élèves nécessitant une prise en charge spécifique.
- Saturation des locaux.
- Relations de confiance avec les familles à continuer d'améliorer et apaiser.
- Baisse des effectifs.

Points d'appui

- Personnel stable et dynamique.
- Image positive du collège.
- Ambiance de travail professionnelle sereine.
- Beaucoup de projets.
- Très bonne inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Environnement culturel, sportif, historique favorable.
- Structure financière de l'EPL stable et solide.

Projet de pôle scolaire Mozart, Morisot, Claudel

Projet de rapprochement initié en février 2026 avec le Conseil Départemental de l'Hérault et la Mairie de Montpellier.

Les écoles Mozart, Morisot et le collège Claudel sont situés au bord de l'avenue d'Assas, dans le secteur des Arceaux, sur une emprise topographique/géographique commune. Certains équipements sont déjà communs (gymnase, bâtiment école-collège partagé).

Les besoins en équipements sont importants pour les différentes entités et suggèrent une planification partagée dans un objectif d'amélioration des conditions de vie et de travail des équipes et de meilleure offre de services aux élèves et aux parents.

A l'échelle de ces structures, la notion d'économie budgétaire est aussi primordiale pour éviter les doublons ou/et la sous-utilisation d'équipements coûteux et volumineux en terme d'espace.

Malgré une réhabilitation datant des années 1990, le collège Camille Claudel ne répond plus aujourd'hui aux besoins normaux, tant pédagogique que matériel ou de fonctionnement.

Côté écoles, des travaux récents ont été réalisés mais, depuis la fusion en groupe scolaire, les locaux sont toujours inadaptés aux besoins actuels de fonctionnement.

De nombreux équipements font défaut, empêchent de répondre aux exigences actuelles et pénalisent de fait usagers et personnels.

Les projets communs se multiplient grâce à la proximité directe et à l'accès facile entre les entités.

D'où **l'opportunité d'un pôle scolaire élargi au collège**, inscrit matériellement dans le quartier, qui offrirait une **dynamique nouvelle** et une reconnaissance institutionnelle plus marquée porteuse de projets et d'évolution dans l'intérêt des élèves, des parents, des personnels et des institutions référentes.

Axe 1. L'affirmation des valeurs de la République

L'objectif du premier axe intitulé "**Des valeurs partagées**" est de faire vivre **les valeurs de la République et le principe de laïcité dans une académie accueillante et inclusive**. L'école est le lieu du vivre ensemble. Elle doit former les citoyens de demain autour de valeurs communes républicaines et laïques.

Pour cela il convient de:

- **former et soutenir les personnels, construire des projets fédérateurs dans chaque établissement et renforcer la démocratie scolaire et l'engagement des élèves**
- **éduquer en étant attentif au bien être individuel et collectif, nécessaire à la réussite des élèves et des personnels**
- **accueillir et scolariser tous les élèves dans leur diversité**. L'académie s'engage dans une démarche d'école inclusive pour améliorer l'accompagnement de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers dans les classes.

Axe 2. La réussite pour tous les élèves

Avec des territoires contrastés et une population scolaire parfois en difficulté, l'académie de Montpellier doit permettre à chaque élève d'**acquérir les savoirs fondamentaux** lui donnant la possibilité de s'engager dans **un parcours de réussite** le menant à un diplôme.

3 priorités découlent de cet objectif:

- **assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux et élever le niveau des élèves** en promouvant notamment une culture commune de l'évaluation
- **accompagner les élèves vers des parcours d'orientation ambitieux**
- **renforcer la persévérance scolaire et favoriser la réussite dans le supérieur***

Axe 3. Des partenariats ambitieux

Parce que rien n'est possible sans les parents et sans les partenaires de l'École (collectivités, services de l'État, associations culturelles, sportives, acteurs économiques), c'est à travers des partenariats ambitieux que notre académie pourra relever les défis et les enjeux de demain: ceux de la réussite et de l'épanouissement de la jeunesse de notre territoire.

Pour agir ensemble, 3 priorités ont été ciblées:

- **conforter l'alliance éducative avec les parents**
- **ouvrir l'école sur son territoire en prenant notamment en compte tous les temps de l'enfant**
- **promouvoir une culture ouverte et émancipatrice**

Axe 4. Des femmes et des hommes engagés

Les personnels font preuve d'engagement pour assumer leurs missions, ce qui mérite reconnaissance et entier soutien de la direction académique. Le dialogue social, renouvelé depuis la loi de transformation de la fonction publique s'appuie sur les instances officielles, la commission Blanchet et sur différents groupes de travail.

Il convient d'

- **encourager la créativité et l'innovation au service des apprentissages**
- **former, accompagner les personnels et leur permettre d'évoluer**
- **conforter l'égalité professionnelle**
- **veiller à l'épanouissement et au bien-être de chacun**

Axe 1 : Accompagner nos élèves vers la réussite

- Objectif 1 : Développer les compétences transversales

- Objectifs opérationnels :

- Apprendre à apprendre.
- Améliorer l'attention en classe.
- Travailler la mémorisation et le rapport à l'erreur.
- S'assurer de la compréhension des consignes.
- Préparer les élèves à s'exprimer à l'oral.
- Développer l'autonomie.
- Favoriser le potentiel créatif de tous les élèves.
- Développer les compétences d'expression écrite et orale, les compétences numériques et les compétences psychosociales dans le cadre des enseignements mais aussi lors des activités éducatives.

- Actions possibles :

- Heures d'AP (accompagnement personnalisé) en 6^e/5^e.
- Formation au fonctionnement du cerveau (depuis la 6^e), à mettre en place pour toutes les classes (comme pour EVARS).
- Feuilles de route de révisions.
- Mémorisation active en classe (en binôme par exemple).
- S'appuyer sur les sciences cognitives pour améliorer la qualité de l'enseignement (poser la question « qu'avez-vous compris ? » plutôt que « avez-vous compris ? ») → reformulation.
- Diversifier les supports créatifs : expositions, théâtre forum, web radio, entraînements à l'oral ...
- Plans de travail.
- Diversifier les supports de créativité (expositions, journal, webradio...).
- Poursuivre les ateliers d'excellence : clubs de langue renforcée, concours d'éloquence, ateliers scientifiques...

- Indicateurs d'évaluation :

- Meilleurs résultats aux évaluations.
- Comparaison évaluations 6^{ème} et résultats DNB.
- Bilans et retours d'expérience.
- Résultats de l'épreuve orale du DNB.
- Prise de confiance en soi.
- Taux d'accessibilité à la 3^{ème}.

• Objectif 2 : Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves

➤ Objectifs opérationnels :

- Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves en s'appuyant sur la Conception Universelle des Apprentissages (CUA) ?
- Lutter contre le décrochage scolaire (prévention, identification, remédiation).
- Favoriser l'intégration de tous les élèves et développer l'estime de soi.
- Renforcer l'accompagnement personnalisé par la mise en place de pédagogies de soutien.
- Renforcer le dialogue avec les parents d'élèves.
- Favoriser la formation des enseignants.

➤ Actions possibles :

- Constituer les classes sur les bases de la mixité.
- Prendre en compte les EBEP (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers).
- Renforcer la liaison CM2 / 6^e et 3^e / lycée.
- DF (devoirs faits) / AP (accompagnement personnalisé) 6^e-5^e / soutien en anglais et en natation.
- Création d'un « pôle de remobilisation » (espace scolaire bienveillant, accompagnement individuel ou collectif ponctuel, stages de découverte...).
- Mieux former élèves, familles et enseignants à l'utilisation des outils numériques (Pronote, Webmail, Educonnect...).
- Organiser une formation « apprendre à apprendre » pour les parents de 6^e.
- Différenciation pédagogique, CUA (conception universelle de l'apprentissage).
- Co-enseignement.

➤ Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de dispositifs particuliers : PAP, PAI, PPRE.
- Indicateurs Vie Scolaire.
- Taux de participation des parents aux réunions.
- Analyse des écarts de réussite entre catégories d'élèves.
- Taux de validation PIX, ASSR, évaluations nationales.

• Objectif 3 : Aider les élèves à construire leur orientation et un projet cohérent

➤ Objectifs opérationnels :

- Permettre à chacun de se construire, de s'épanouir, de développer ses talents et de trouver sa place.
- Apprendre à être à l'écoute de soi et apprendre la persévérance.
- Construire un projet d'élève cohérent en articulant suivi éducatif et suivi pédagogique.
- Développer la découverte des métiers et du monde enseignant.
- Impliquer les élèves et leurs parents dans le parcours avenir.

- Développer des dispositifs coopératifs avec des partenaires (établissements scolaires, associations...) et les liaisons inter-cycles.
- Développer l'usage du numérique (outils de communication, sites institutionnels...).

➤ Actions possibles :

- Forum des métiers 4^e / 3^e.
- Stage dès la 4^e.
- Mini stages pour les élèves en décrochage.
- Organiser des réunions d'information sur l'orientation à destination des parents de 3^e.
- Valoriser l'orientation en prépa-métiers auprès des élèves de 4^e en difficulté.
- Organiser une équipe «pôle de remobilisation».
- Encourager la participation aux activités éducatives qui proposent un autre cadre pédagogique et un lien différent entre enseignants et élèves.

➤ Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'élèves participant aux mini-stages.
- Taux de fréquentation des parents aux réunions d'information sur l'orientation.
- Taux de passage en 2^{de} GT/PRO.
- Bilan des actions du Parcours Avenir.
- Suivi des résultats de nos élèves au lycée.

Axe 2 : Partager des valeurs et vivre ensemble dans un climat scolaire structurant

- Objectif 1 : Impliquer élèves, personnels et parents dans l'amélioration de leur environnement au collège

- Objectifs opérationnels :

- Développer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire.
- Mettre en place des espaces d'expression et d'appropriation.
- Mettre en place des lieux et des tiers lieux apprenants et inclusifs.
- Sensibiliser au niveau sonore et à la qualité de l'écoute.
- Sensibiliser à la propreté et au respect des espaces.
- Poursuivre la formation des délégués (de classes, des instances, éco-délégués) et ritualiser les réunions.
- Maintenir des relations constructives avec les associations de parents d'élèves.
- Développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves.
- Apprendre aux élèves à s'engager pour réussir.
- Accompagner des organisations d'événements.

- Actions possibles :

- Valoriser les missions au service du collectif, les prises de responsabilité individuelles.
- Etre vigilants lors de la montée en classe et à la sortie des cours (comportement).
- Respecter la parole de l'enfant et de l'adulte.
- Utiliser un vocabulaire approprié quelles que soient les circonstances (enfant/adulte) – Exemplarité.
- Respecter le matériel personnel et collectif.
- Prendre en considération le travail des agents : qu'ils se présentent aux classes à la rentrée et rappels en cours d'année.
- Exiger que les classes restent propres après les cours.
- Créer des affiches par les élèves pour les élèves (CVC).
- Réitérer l'action de ramassage de déchets et exposition dans la cour pour prise de conscience.
- Equiper les salles d'un sonomètre.
- Développer le partenariat parents/élèves/enseignants au sein du FSE.
- Mettre en place un accueil privilégié des parents de 6^{ème} (réunion de rentrée, journée portes ouvertes...).

- Indicateurs d'évaluation :

- Sondage auprès des élèves, des parents et des personnels sur le bien-être au collège.
- Indicateurs Vie Scolaire et Infirmerie.

- Bilans d'activités.
- Taux de fréquentation du site internet.

• Objectif 2 : former des citoyens responsables et respectueux

➤ Objectifs opérationnels :

- Contribuer au respect d'un règlement intérieur partagé.
- Renforcer les compétences psycho-sociales par la formation des adultes et des élèves.
- Accepter l'autre et sa différence.
- S'approprier les valeurs de la République.
- Organiser le respect des valeurs de la République au quotidien.
- Développer les alternatives à la punition et à la sanction dans un délai d'exécution réduit (partenariat CLJ police ou associations).
- Développer les actions de sensibilisation autour de la santé : addictions, sexualité, nutrition...
- Renforcer les interventions et formations sur les bons usages d'internet, des réseaux sociaux, de l'IA.
- Développer l'entraide entre élève.
- Développer les actions de solidarité.
- Former des citoyens informés.

➤ Actions possibles :

- Dans le cadre du parcours santé et du parcours citoyen, poursuivre la programmation des parcours d'éducation à la vie affective et sexuelle, d'égalité et identité filles/garçons, d'utilisation des réseaux sociaux, de lutte contre le harcèlement (programme Phare)...
- Poursuivre et renforcer le programme de prévention des conduites à risques.
- Poursuivre un Enseignement moral et civique (EMC) résolument réflexif.
- Inciter à prendre part à des actions éducatives ayant pour enjeux citoyenneté, mémoire et histoire.
- Eduquer aux médias et à l'information de façon transversale.
- Respecter les horaires et les emplacements dans la cour etc.
- « Best of » du règlement intérieur (action du CVC ?).
- Responsabilisation de chacun élèves / adultes.
- Valoriser le rôle de l'EPS et du sport en général (Tae Kwon Do par exemple) dans la formation à la citoyenneté : respect de l'adversaire, respect des règles, esprit sportif...
- Sensibiliser aux différents handicaps et aux besoins spécifiques de certains élèves sans que cela ne soit perçu ni comme un privilège ni comme un dû.
- Développer les événements favorisant la convivialité : bal des 3èmes, journées à thèmes organisées par le CVC, portes ouvertes...
- Poursuivre la mise en place de projets de classes pour favoriser l'esprit de groupe (classe EBEP, classe Bridge, classe Section internationale, classe média...).
- Tutorat entre pairs.
- Organisation d'événements solidaires : SAKADO, collecte alimentaire...

➤ Indicateurs d'évaluation :

- Indicateurs Vie Scolaire.
- Nombre d'élèves et d'adultes impliqués dans le CVC.
- Nombre d'élèves impliqués dans les actions et projets.
- Sécurité et comportements aux abords du collège.

• Objectif 3 : veiller au bien-être de tous dans un collectif engagé

➤ Objectifs opérationnels :

- Apprendre à vivre des relations respectueuses et bienveillantes.
- Ouvrir toujours plus l'établissement à des interventions extérieures.
- Faire que les élèves se sentent « chez eux ».
- S'engager pour la préservation du bien commun et dans une démarche respectueuse de l'environnement.
- Travailler à un établissement plus chaleureux.
- Veiller au respect de la propreté des lieux.
- Sensibiliser au développement durable et à la citoyenneté active.

➤ Actions possibles :

- Classes colorées, décorées : projet techno / arts plastiques.
- Lieux confortables, aménagement des espaces, classes flexibles : réfléchir au mobilier.
- Ré-exploiter les espaces extérieurs (tables).
- Associations bien-être.
- Ateliers CNV (Communication Non Violente), médiation.
- Refaire les heures de vie de classe au moins 1 fois / mois.
- Sas de décompression, zone silence à la cantine.
- Formation sur les méthodes d'apaisement (respiration, détente, etc.) pour améliorer l'ambiance classe + communication non-violente.
- Rencontres plus régulières des agents techniques et des élèves.
- Campagne d'affichage pour valoriser le travail des agents.
- Améliorer la communication entre éco-délégués et les élèves.
- Boîte à idées pour une meilleure vie au collège.
- Journées banalisées pour discuter entre tous : adultes + élèves.
- Trouver un lieu pour abriter les élèves en cas d'intempéries.
- Postulat d'éducabilité.
- Temps de régulation : faire le point, réfléchir à où en sont les élèves ; faire un temps bien-être : respiration, mouvement.
- Tutorat.

➤ Indicateurs d'évaluation :

- Bilan des actions.
- Nombre de projets autour du développement durable.
- Statistiques (gâchis alimentaire, empreinte carbone...).

Axe 3 : s'ouvrir sur le territoire et sur le monde pour enrichir les parcours et favoriser l'épanouissement de tous

- Objectif 1 : utiliser la culture pour renforcer l'acquisition des compétences fondamentales

- Objectifs opérationnels :

- Renforcer les fondamentaux.
 - Favoriser l'interdisciplinarité autour de projets motivants et fédérateurs.
 - Développer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire, associer la culture au bien-être.
 - Faire rayonner les actions culturelles et pédagogiques sur l'ensemble de l'établissement.
 - Favoriser l'intérêt des élèves pour la lecture et les arts.
 - Faire acquérir des méthodes de travail de recherches dès la 6^e.

- Actions possibles :

- Favoriser les projets qui conduisent les élèves à lire, écrire, compter etc.
 - AET, EPI → Offrir à chaque élève au moins une action culturelle par an.
 - Projets culturels transdisciplinaires en lien avec les compétences psycho-sociales.
 - Proposer des ateliers favorisant l'expression orale (théâtre, web radio, lecture radiophonique, podcast etc.).
 - Proposer une progression 6e – 3e sur la recherche info-documentaire (outil : esi-doc, catalogue – interface documentaire qui propose des ressources documentaires).
 - Développer régulièrement l'enseignement explicite de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information).

- Indicateurs d'évaluation :

- Analyse des progrès de chaque élève : année, cycle.
 - Choix des sujets et résultats de l'épreuve orale du DNB.
 - Consolidation du passage à l'écrit dans les productions d'élèves.

- Objectif 2 : partager les expériences et s'ouvrir à celles des autres

- Objectifs opérationnels :

- Renforcer la connaissance du territoire de proximité.
 - Développer les dispositifs coopératifs avec d'autres partenaires (établissements scolaires, établissements médico-sociaux, associations...).

- Renforcer l’alliance éducative avec les parents, partenaires et collectivités dans la constitution des projets.
- Organiser dans l’année des temps d’accueil des parents (fin d’année festive, café des parents...).
- Améliorer le confort et le cadre de vie collectif.
- Inscrire les projets culturels dans une continuité de cycle.
- Pérenniser les projets déjà existants.
- Renforcer les identités culturelles du collège (langues, sport, humanités etc.).

➤ Actions possibles :

- Connaître les structures culturelles de proximité (département, agglomération : opéra, jardins, cinéma etc.) au travers de projets disciplinaires et / ou transdisciplinaires. Connaître le patrimoine proche et le territoire, notamment urbain.
- Développer le parcours culturel des élèves, en partenariat, de l’école maternelle (venue des élèves de Mozart en APC – activités pédagogiques complémentaires) à l’université (visite de BU et campus de Paul Valéry → lien à développer avec les étudiants de Radio Campus, avec les étudiants en sciences de l’éducation).
- EDD (Education au Développement durable) + Les Camillettes (projet lecture, écriture, poésie) + les voyages.
- Dynamiser les instants de partage.
- Poursuivre la mise en place de projets de classe pour favoriser l’esprit de groupe.

➤ Indicateurs d’évaluation :

- Valorisation des travaux des élèves dans l’établissement et à travers les outils de communication (articles de presse, site du collège...).
- Notation des pages web créées par les élèves.
- Bilans d’activité.
- Notation / Evaluations sur les acquis au cours des projets.

Objectif 3 : renforcer la culture et l’ouverture sur le monde pour enrichir les parcours culturel et citoyen

➤ Objectifs opérationnels :

- Poursuivre le programme d’ouverture culturelle.
- Encourager les activités éducatives qui proposent un autre cadre pédagogique que celui de la classe et créent du lien entre personnels et élèves.
- S’engager pour la préservation du bien commun et dans une démarche de préservation de l’environnement.
- Agir pour le développement durable.
- Poursuivre les projets de mobilité et de coopération à l’international qui donnent l’occasion de se questionner et d’observer d’autres pratiques pédagogiques.
- Rechercher des financements variés.
- Développer les échanges scolaires sur le long terme, de manière prioritaire (4e, 3e).
- Développer la connaissance des métiers culturels.

- Partager les expériences d'orientation d'anciens élèves vers des études à l'étranger ?
- Aider les élèves à devenir des citoyens informés sur leur environnement et sur le monde.

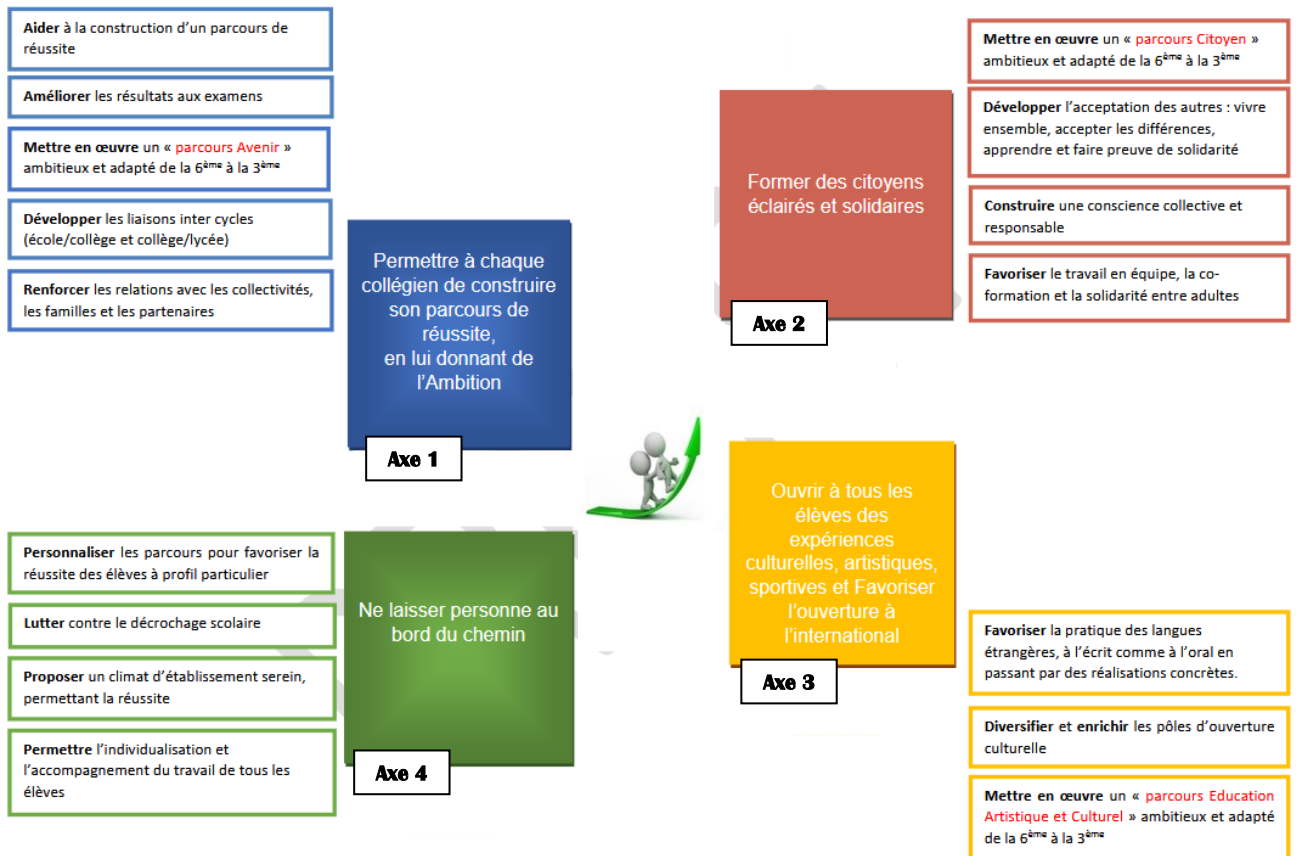
➤ Actions possibles :

- Demande d'accréditation ERASMUS pour la nouvelle campagne 2026-2027.
- Fortification d'échanges avec les Pays-Bas (2 établissements partenaires à Rotterdam et Amsterdam).
- Fortification de l'échange avec Nuremberg.
- ERASMUS ? Recherche partenaires au Royaume-Uni / Islande.
- Voyage en Espagne / Italie / Paris / Angleterre.
- Echanger sur les parcours des partenaires.
- Forum des métiers en lien avec les parents d'élèves ?

➤ Indicateurs d'évaluation

- Bilan annuel des actions culturelles.
- Implication de plusieurs disciplines autour d'un projet.

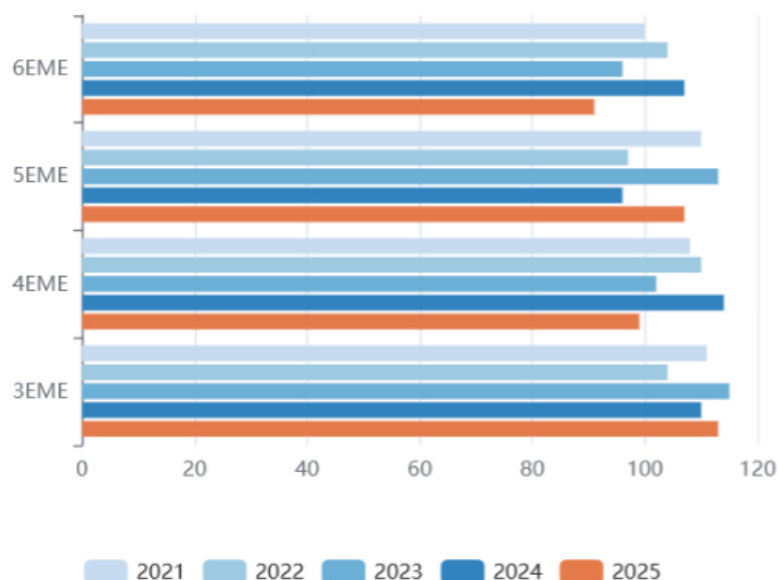
Déclinaison pour les élèves



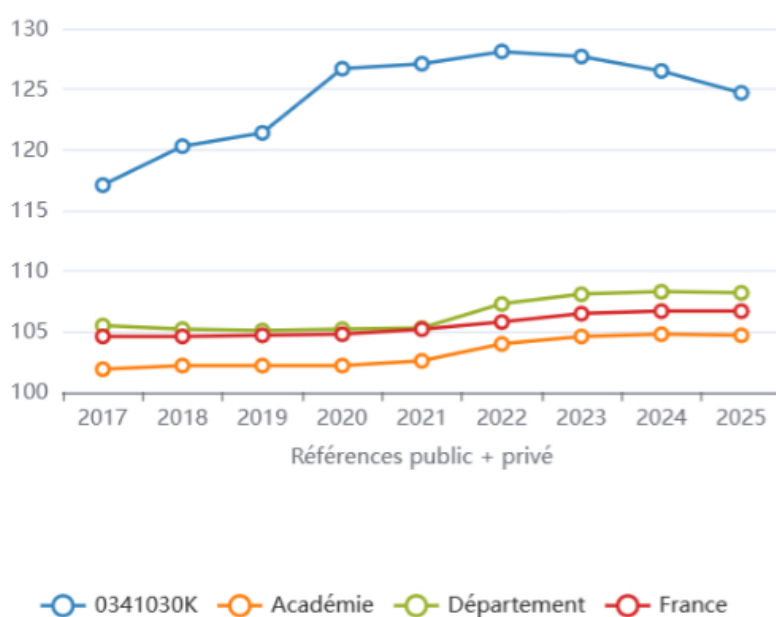
ANNEXES

Effectifs d'élèves

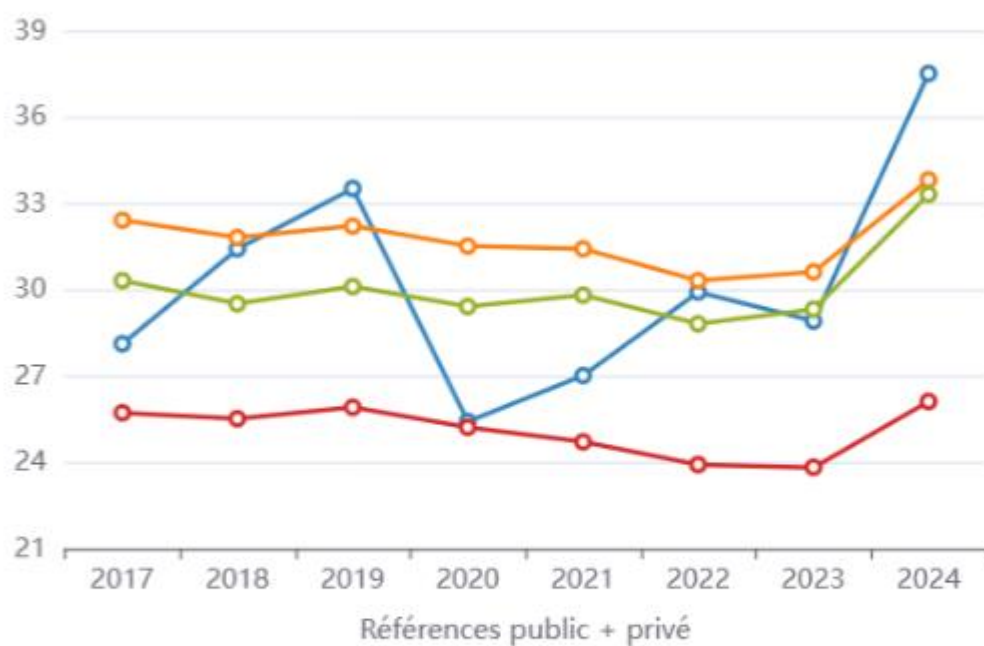
Nombre d'élèves



IPS des élèves de niveau collège hors SEGPA

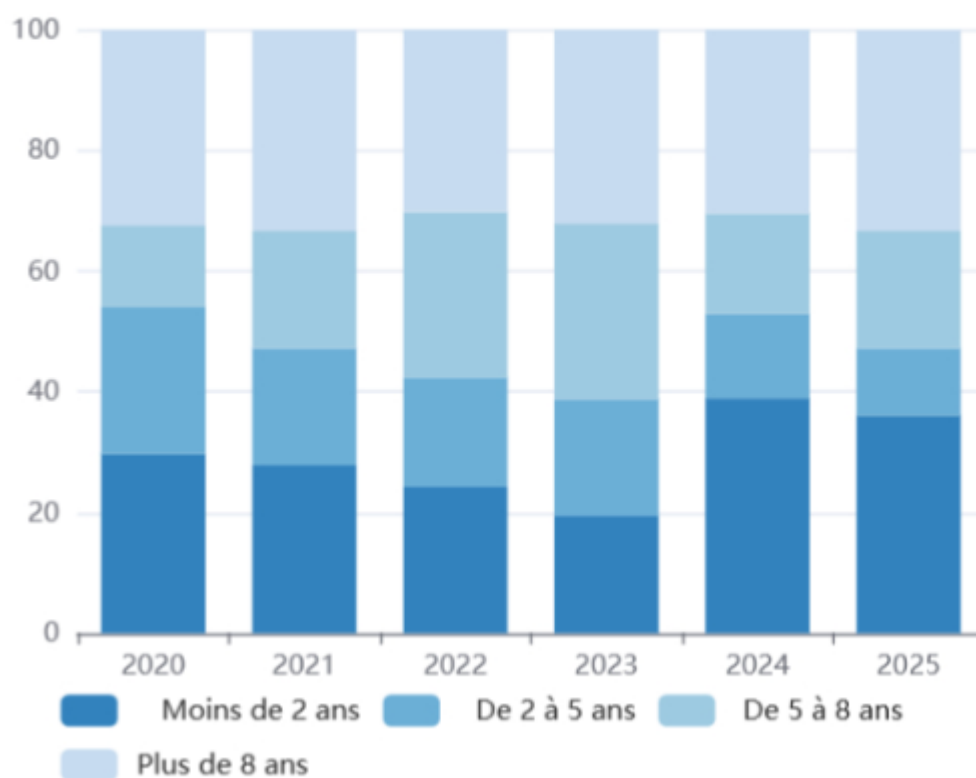


Taux de boursiers des élèves de niveau collège (en %)

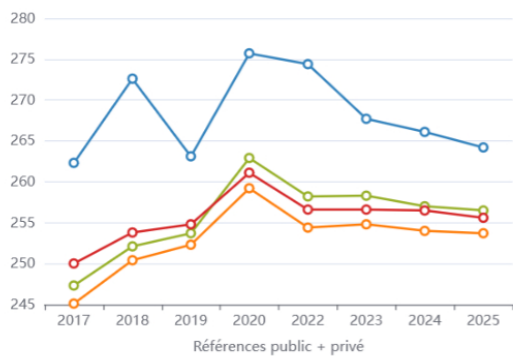


0341030K Académie Département France

Ancienneté des enseignants dans l'étab (en 4 classes), en %

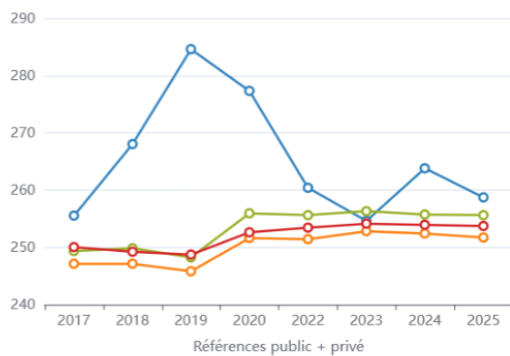


Score à l'entrée en 6e en français



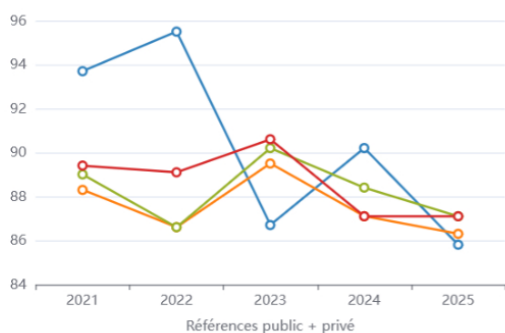
0341030K Académie Département France

Score à l'entrée en 6e en mathématiques



0341030K Académie Département France

Taux de réussite au DNB série générale (à partir de 2021)



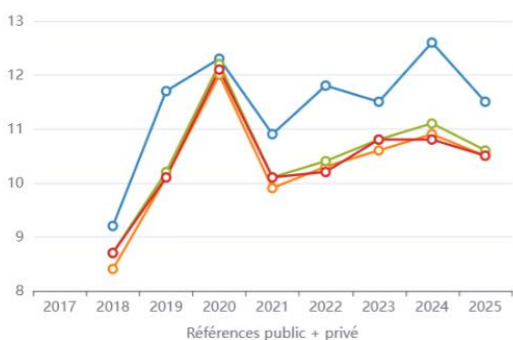
0341030K Académie Département France

Note à l'écrit au DNB selon le sexe



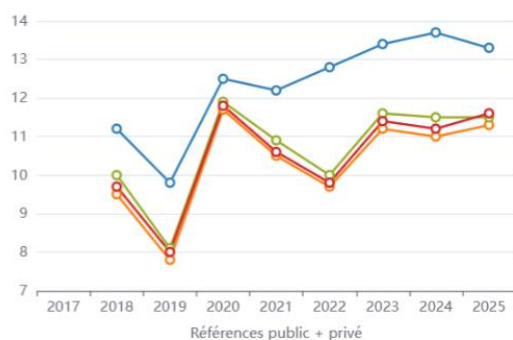
Filles Garçons

Note à l'écrit au DNB en français



0341030K Académie Département France

Note à l'écrit au DNB en mathématiques



0341030K Académie Département France

Observations générales :

L'établissement maintient des effectifs cohérents avec sa capacité d'accueil, sans déséquilibre structurel entre les niveaux. La légère contraction observée en 2025 dans plusieurs divisions mérite un suivi attentif.

Le collège Camille Claudel se distingue par un **IPS structurellement élevé**, très nettement supérieur aux moyennes de l'académie, du département et de la France :

- En 2025, l'IPS de l'établissement s'établit à environ 125, contre ≈ 105 pour le département, ≈ 107 pour la France et ≈ 105 pour l'académie.

La proportion d'élèves boursiers constitue un indicateur complémentaire, dont l'évolution est plus contrastée :

- De 2017 à 2023, le taux de boursiers à Camille Claudel est resté inférieur aux moyennes académique et départementale (oscillant entre 28 % et 30 %, contre 31–33 % pour l'académie).
- En 2024, une hausse marquée porte le taux de l'établissement à environ 38 %, dépassant significativement les références académiques (≈ 34 %) et nationales (≈ 27 %).
- Cette évolution, si elle se confirme, pourrait signaler une **modification du profil socio-économique** d'une partie du recrutement, à mettre en regard avec la légère baisse de l'IPS observée sur la même période.

L'ancienneté des enseignants dans l'établissement présente une tendance à la stabilisation :

- En 2020–2021, environ 30 % des enseignants avaient moins de 2 ans d'ancienneté dans l'établissement ; cette part décroît à environ 19 % en 2023.
- Une légère remontée est observée en 2024 (≈ 39 %) avant de redescendre à ≈ 36 % en 2025, témoignant d'un renouvellement partiel des équipes.
- La part des enseignants ayant plus de 8 ans d'ancienneté reste comprise entre 30 % et 35 % sur toute la période, indiquant un noyau stable.

Les scores d'entrée en 6e (évaluations nationales en français et en mathématiques) révèlent une **performance de l'établissement** durablement supérieure aux références nationales.

- En français : l'établissement affiche des scores variant de 263 à 275 sur la période 2017–2025, contre 250–260 pour l'académie, le département et la France. On note un pic en 2020 (≈ 275), suivi d'une décroissance progressive jusqu'à ≈ 264 en 2025.
- En mathématiques : le profil est similaire, avec un pic encore plus marqué en 2019 (≈ 285), puis une descente vers ≈ 258 en 2025, restant toutefois au-dessus des moyennes de référence (≈ 252 –256).

Taux de réussite au DNB

Le taux de réussite au Diplôme National du Brevet (série générale) présente une **évolution plus irrégulière** :

- En 2021, l'établissement affiche un taux de réussite élevé (≈ 94 %), nettement supérieur aux moyennes de référence (≈ 89 %).
- En 2022–2023, une convergence est observée : le taux de l'établissement rejoint les valeurs académiques et nationales (autour de 90–91 %), avant de repasser légèrement en dessous en 2025 (≈ 86 %, contre ≈ 87 –88 % pour les références).
- Cette évolution doit être interprétée avec prudence, notamment au regard de l'évolution des profils d'élèves et des conditions d'organisation des épreuves.

Notes à l'écrit du DNB par discipline et par sexe

Les notes à l'écrit du DNB offrent des enseignements complémentaires :

- En français, la note moyenne de l'établissement ($\approx 11,5/20$ en 2025) reste au-dessus des références académiques et nationales ($\approx 10,5$), après un pic à $\approx 12,7$ en 2024.
- En mathématiques, la progression est continue et remarquable : la note de l'établissement est passée de ≈ 11 en 2017 à $\approx 13,3$ en 2025, creusant l'écart avec les références ($\approx 11,5$).
- Par genre, les filles obtiennent de manière constante de meilleures notes à l'écrit que les garçons ($\approx 12,8$ contre $\approx 11,3$ en 2025), un écart structurel conforme aux tendances nationales.

5. Synthèse et points de vigilance

Points forts	Points de vigilance
IPS très supérieur aux moyennes de référence	Baisse progressive des scores d'entrée en 6e depuis 2020
Notes de DNB en mathématiques en hausse continue	Hausse significative du taux de boursiers en 2024 (à confirmer)
Scores d'entrée en 6e durables au-dessus des références	Taux de réussite au DNB passé en dessous des références en 2025
Noyau enseignant expérimenté (> 8 ans) stable	Renouvellement enseignant à surveiller (pic 2024)

Le collège Camille CLAUDEL est un établissement dans lequel les équipes sont aujourd'hui fédérées et ont le désir de poursuivre dans un projet commun. Il y fait bon vivre et travailler.

Le climat est serein pour l'ensemble de la communauté éducative.

C'est un établissement qui peut et doit rester une référence en terme d'épanouissement des personnels et des élèves, tout comme en terme de formation de nouveaux collègues.

